

Service Animation jeunesse  
éducation populaire et vie étudiante  
AB

# **31**

## **R A P P O R T**

### **OBJET : ATTRIBUTION DE PARRAINAGE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR**

Dans le cadre du dispositif ENVIE D'AGIR dont la Ville de Metz a intégré le « club des partenaires » en 2008, la Commission de la Jeunesse propose d'attribuer 2 parrainages « Défi Jeunes » et 2 « Projet Jeunes » pour un montant total de **4 500 Euros**.

Les projets proposés sont les suivants :

#### **I – DÉFI JEUNES :**

Sophie KROMMENACKER : Le Goûteur Chauve

Cette jeune messine de 25 ans souhaite lancer une maison d'édition de bande dessinée, « le goûteur chauve », dont les premiers ouvrages seraient un recueil des illustrations réalisées dans le cadre des « apéros graphiques » de Metz. Ces livres permettent la parution d'auteurs messins en devenir et issus de mouvements culturels et artistiques variés. À terme, Sophie envisage de pouvoir créer et occuper un emploi au sein de cette structure. Le Jury Régional Envie d'Agir a octroyé une bourse de 2000 € à Sophie KROMMENACKER le 25 mai dernier.

Le coût total du projet s'élève à 10 298 €. L'intéressée, sollicite la Ville de Metz pour un parrainage à hauteur de **2000 €**.

Tristan THIL : Entre Chien et Loup

Messin de 26 ans, avec son film « Entre Chien et Loup », Tristan souhaite remettre l'humain au cœur des préoccupations en donnant la parole aux acteurs malheureux de la disparition du tissu industriel mosellan. Il narre ainsi les conséquences sociales et humaines désastreuses par le biais de témoignages et diverses techniques issues du documentaire, de la fiction animée, de l'illustration sonore et s'inspirant du mode narratif de la tragédie. Le documentaire portera un point de vue volontairement subjectif laissant la place à ses savoirs faire et sa personnalité. Le Jury Régional Envie d'Agir a octroyé une bourse de 2000 € à Tristan THIL le 25 mai dernier.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 14 927,72 €. L'auteur sollicite la Ville de Metz pour un parrainage à hauteur de **1 000 €**.

## II – PROJET JEUNES :

### Juliette FOURNIEZ : Le Cauchemar de Rose Bartold

Lycéenne messine de 14 ans, Juliette FOURNIEZ s'est lancée à seulement 14 ans dans la réalisation d'un court-métrage dont elle a écrit le scénario et assure la mise en scène. Pour assurer l'administration du projet, elle a créé avec des camarades une Junior Association, « Kdrage ». Soutenue dans son engagement par l'association messine Fisheye, collectif de passionnés d'arts visuels et sonores, Juliette entend franchir un premier pas important vers une potentielle carrière dans les métiers du cinéma. L'objectif est ensuite de présenter celui-ci dans tout un ensemble de festivals dédiés ainsi que dans le cadre de manifestations locales. Le Jury Départemental Envie d'Agir a octroyé une bourse de 1000 € à Juliette FOURNIEZ le 25 mars dernier.

Le coût total du projet s'élève à 24 475,50 €. L'intéressée sollicite la Ville de Metz pour un parrainage à hauteur de **1000 €**.

### Guillaume MATTHIAS : Les Aventures de Bertrand Keufterian

Cet auteur messin de 28 ans désire publier une série de « french comics » qui comptera dix numéros autour des aventures de son personnage principal Bertrand Keufterian. Son objectif est de pérenniser la publication d'une BD afin de se reconvertisser professionnellement et définitivement dans ce domaine. Le french comics est un mouvement émergeant en France qui s'inspire des comics anglo-saxons tout en conservant les spécificités de la BD franco-belge. Le projet de Guillaume d'une part et l'action de l'association Phylactères d'autre part visent à faire de la région messine le fer de lance de ce mouvement en France. L'aide sollicitée par l'auteur auprès de la Ville de Metz via le dispositif « envie d'agir » porte sur la publication des deux premiers numéros.

Le coût total du projet s'élève à 3536,09 €. L'intéressé sollicite la Ville de Metz pour un parrainage à hauteur de **500 €**.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

## MOTION

### **OBJET : ATTRIBUTION DE PARRAINAGE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR**

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE de verser au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse une subvention globale pour un montant de **4 500 €** au titre des projets suivants :

#### **I – DÉFI JEUNES**

- |   |                |
|---|----------------|
| - Création d'une maison d'édition associative (Sophie KROMMENACKER) | <b>2 000 €</b> |
| - Réalisation d'un documentaire (Tristan THIL)                      | <b>1 000 €</b> |

#### **II – PROJET JEUNES**

- |   |                |
|---|----------------|
| - Réalisation d'un film (Juliette FOURNIEZ)   | <b>1 000 €</b> |
| - Création d'un french comics (Guillaume MATTHIAS) sous condition de la validation du projet par le jury Envie d'agir | <b>500 €</b>   |

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel à intervenir avec l'association concernée.

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI